

Le basket bacquevillais reste en vie

Terroir de Caux. Les élus communautaires ont voté une aide exceptionnelle pour l'Union sportive bacquevillaise en difficulté financière.

Si la majeure partie des clubs sportifs ont une trésorerie suffisante pour faire face à deux exercices consécutifs, ce n'est pas le cas de l'Union sportive bacquevillaise basket (USBB) qui fait face à de graves difficultés financières. « En effet, sur les 61 inscrits, seulement 30 ont payé leur licence, a indiqué Patrice Gillé, vice-président chargé des Sports à la Communauté de communes de Terroir de Caux, lors du dernier conseil communautaire lundi 29 mars. De plus, le fait de n'avoir eu aucune manifestation sportive possible au cours de 2020 (stage, tournoi, rallye...) a laissé un fort manque à gagner. Il reste en caisse au 1er mars 6,83 € et, en juin, le club doit payer en juin à la Fédération un acompte sur les licences de 868,59 €. Il est donc proposé de lui allouer une aide exceptionnelle de 750 € pour redémarrer la saison. » La vice-présidente chargée de

l'Animation Chantal Cottreau a souligné qu'il aurait été nécessaire de définir au préalable une politique sportive pour éviter que d'autres clubs ne sollicitent un soutien financier. « Sur le principe, je suis d'accord, a-t-elle précisé. Mais il faudrait savoir sur quels critères on se base, si on traite au cas par cas, si on définit un forfait ou en fonction du nombre de licenciés. » Ce à quoi il lui a été répondu que tous les clubs qui ont des trésoreries saines ont été écartés. La subvention a été votée à l'unanimité.

« Un déficit en bénévoles et licenciés »

Dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 15 000 € attribuée au soutien des manifestations annuelles et exceptionnelles, les délégués communautaires ont voté à l'unanimité des aides pour : le 3e Prix cycliste Auppegard-Thil-Manne-

ville du dimanche 9 mai (350 €) ; le Caux Tour Calleville-les-Deux-Églises du dimanche 23 mai (500 €) ; le tournoi du Caux Handball Club Auffay-Tôtes des samedi 26 et dimanche 27 juin (750 €) ; les Réunions courses hippiques des dimanches 8 et 15 août (2 X 500 €) ; la course de côte Longueville/ASA Pays-Dieppoises (500 €). Patrice Gillé a précisé que la course cycliste de Luneray est annulée et que, vu le contexte sanitaire, les associations ne percevront ces subventions que si les manifestations ont lieu.

« Quant aux clubs, ils se préparent pour la saison prochaine après une année blanche, a ajouté le vice-président chargé des Sports. Certains n'ont perçu aucune recette, mais c'est surtout le déficit humain en bénévoles et licenciés qui est à déplorer avec, parfois, une moyenne de 20 % des jeunes qui ne repartent pas. »



L'USBB avait gagné leur premier match de la saison en octobre dernier. (Photo USBB)

QUIBERVILLE-SUR-MER

Trottinettes électriques à louer cet été

Maître d'hôtel travaillant dans la région parisienne, Anthony Aupaix a vu son activité professionnelle considérablement réduite par le coronavirus. « Le confinement m'a amené à réfléchir sur mon avenir et comme j'aime la nature et les animaux, je me suis dit que c'était le moment de me lancer dans un nouveau projet », explique cet habitant de Quiberville. Ce projet innovant baptisé Wolf Trott, c'est de louer des trottinettes électriques dès cet été sur les pelouses de la plage, là où elles seront bien visibles des touristes. « Ces petits véhicules sont particulièrement adaptés à la découverte des chemins qui ne manquent pas dans la région et ils se-



Anthony Aupaix et Oméga avec une trottinette électrique semblable à celles qu'il est prévu d'acquérir. (Photo PN)

ront pourvus d'un GPS. On va commencer avec 10 trottinettes, qui pourront être louées à partir de 14 ans ou d'une taille d'1,45 m, détaille Anthony Aupaix. Une caution sera demandée et le Code de la route devra être respecté dans les déplacements. On pourra louer les trottinettes pour une heure, 1 heure 30 ou deux heures. Gilets et casques seront fournis. Il ne sera pas possible d'être deux sur une trottinette. On pourra même atteler son chien aux trottinettes s'il est habitué à la traction. À plus long terme, si on le peut, on pourra même louer les chiens avec les trottinettes. C'est une façon de mettre à la portée de tous une activité coûteuse si on l'exerce par soi-même », conclut-il.

PETIT-CAUX

Le conseil municipal élabore le budget 2021

Le dernier conseil municipal était l'occasion de débattre sur l'orientation budgétaire 2021 dans laquelle figurent de nombreux travaux.

La municipalité prévoit ainsi la restructuration et la rénovation énergétique du groupe scolaire de Saint-Martin-en-Campagne pour un montant estimé à 3,6 M€ sur deux ans ; l'agrandissement du groupe scolaire de Penly (540 000 €) ; des travaux de bâtiments (mairie, cabinets médicaux, création de logements, restructuration de l'espace Alphonse-Daudet, création de bureaux au local TSI, passage de la fibre...) pour 2,9 M€ ; des travaux d'aménagement VRD, incluant la création d'aires de jeux, pistes cyclables et l'aménagement de la place Duparchy pour un global de 350 000 € ; des travaux de mises aux normes du centre commercial « Ludi'marché ». « Cette année, il n'y aura pas de gros investissements, il faut réaliser les travaux urgents », a rappelé le maire Patrice Philippe.

Baisse du budget des subventions

Dans le cadre du budget 2021 sont prévus la continuité du transport à la demande et le financement pour l'accompagnement au permis de conduire. « Cette nouvelle action est instaurée dans le cadre de l'harmonisation des aides apportées à la population », a précisé le maire.

Pour 2021, l'encours de la dette est estimé à 16 779 141 € soit 1713,56 €/habitant.

Les subventions aux associations sont estimées à 205 730 € soit une baisse d'environ 22 %.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 6 857 663 € incluant les budgets, camping



Les élus préparent le budget. (Photo PN)

(130 255 €), Éducation et Loisirs (1 287 706 €), locaux commerciaux et industriels (LCI) pour 45 650 €. Le coût de la masse salariale est estimé à 8,9 M€ soit une hausse de 4,93 %. « À noter que le coût de la masse salariale des centres de loisirs (juillet et août) est refacturé à Falaises du Talou », a précisé l'adjoint au maire Dominique Poirier.

Dotation pour les communes

En réponse à la délibération du 8 décembre 2020 et au règlement financier entre la commune nouvelle de Petit-Caux et les 18 communes déléguées, le conseil a voté l'attribution d'une dotation de gestion locale pour un montant global de 1 118 900 € et une dotation pour l'animation locale, montant total 378 00 € répartis entre les 18 communes déléguées. « Les différences de montants alloués pouvant aller de 20 000 € à 484 000 € s'expliquent par le fait que toutes n'ont pas les mêmes charges (entretien et maintenance des bâtiments de proximité, contrats en cours...), les dotations tiennent compte des contrats engagés par les communes historiques, les spécificités et des besoins de chacune », a indiqué Patrice Philippe.

RECHERCHE CORRESPONDANT

La vie locale vous intéresse ?

Vous aimez écrire et prendre des photos ? La rédaction du journal Paris-Normandie recherche un ou une correspondant(e) pour compléter son équipe dans le secteur de Val-de-Saône.

La correspondance locale de presse est une activité rémunérée à l'article, non salariée, en complément de revenus. Il convient d'avoir de la disponibilité, de la curiosité, le sens de l'initiative et l'envie d'aller à la rencontre des acteurs locaux, des habitants... Il faut être majeur et mobile.



Adressez votre candidature par courriel : redaction.dieppe@paris-normandie.fr